

## Etat des pratiques d'accompagnement en Validation des Acquis de l'Expérience

### L'enquête

L'Agence Régionale de la Formation tout au long de la Vie a mené une enquête au 2ème semestre 2011 auprès des opérateurs identifiés sur la base ARES comme réalisant une prestation d'accompagnement VAE.

Objectif : dégager les caractéristiques de la prestation et identifier d'éventuels besoins d'information et de formation des accompagnateurs.

Cette enquête a été réalisée au moyen d'un questionnaire en ligne.

- 120 opérateurs ont été invités à se connecter.
- 63 connexions ont été enregistrées
- 37 questionnaires complets ont pu être exploités

**Préambule** : les organismes valideurs sont à l'origine des modalités d'accompagnement des candidats à la Validation des Acquis de l'Expérience. Ces procédures s'appuient sur les textes parus en 2002 et 2003 ainsi que sur l'antériorité des pratiques créées pour la VAP (validation des acquis professionnels). Mis à part l'AFPA, opérateur historique pour les Titres délivrés par le Ministère du travail (les DDTEFP d'alors) et les DRASS, qui ne s'engageront jamais dans l'accompagnement pour les titres du secteur sanitaire et social, les modalités de VAE sont d'abord le fait de services internes régionaux pour chaque certificateur.

Avec l'accroissement du nombre de candidats, l'organisation d'origine touche bientôt ses limites et les services valideurs vont, les uns après les autres, s'appuyer sur des organismes de formation, le plus souvent dédiés à leur propre réseau : GRETA pour le Ministère Education Nationale, CFPPA pour l'Agriculture... Les services de formation continue des Universités et le CNAM gardent leur positionnement interne pour les diplômes qu'ils délivrent.

De nouveaux réseaux initient la modalité de VAE pour leurs propres titres et ont formé leurs équipes. Ainsi en 2005, les Chambres de métiers lancent l'accompagnement VAE pour les titres de l'APCM ; le réseau des MFR fait de même et accompagne les candidats sur les titres de la Fédération, leur charte régionale d'accompagnement paraît la même année.

Au plan national en 2006, le Comité interministériel de développement de la VAE rédige une charte des services de l'Etat pour l'accompagnement des candidats.

Fin 2006, après consultation des services de validation, la Région Poitou-Charentes élabore un cahier des charges pour des prestations d'accompagnement. L'appel d'offre rompt avec la logique antérieure et recherche des prestataires en proximité. Des lots par départements vont ainsi être attribués en dehors des services régionaux et au-delà des réseaux dédiés à chaque certificateur : des opérateurs privés intéressés et qui se sont formés aux modalités de la VAE, parfois à travers une activité de Point Relais Conseil VAE ou après avoir suivi des modules de formation sur le dispositif SAFRAN. Le réseau des MFR, formé à la VAE pour ses propres titres, est actif depuis lors pour une diversité de diplômes sur des secteurs où il est largement identifié comme formateur : agriculture, services à la personne...

Dix ans après la loi de Modernisation sociale, une diversité de prestataires sont actifs sur le champ de l'accompagnement en VAE. La grande majorité d'entre eux sont des organismes de formation.

En août 2011, 120 étaient enregistrés sur la base ARES de l'ARFTLV comme réalisant une prestation d'accompagnement VAE. Un bon nombre d'entre eux sont attributaires des marchés Région ou Pôle emploi ; beaucoup de ces structures appartiennent aux réseaux de formation liés aux certificateurs. D'autres sont des organismes de formation privés sur une spécialité de formation ou encore des cabinets de conseil et de bilans.

## Résultats de l'enquête

Le questionnaire comporte 16 questions ; les réponses sont ici regroupées selon 4 thématiques :

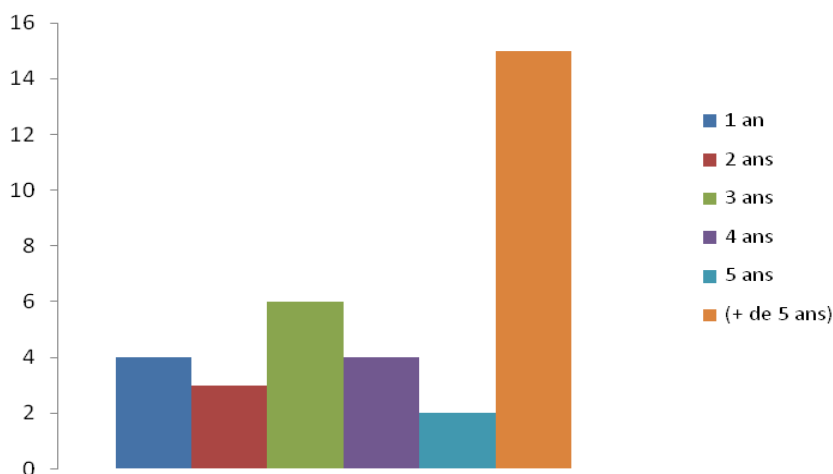
- L'activité de l'organisme en accompagnement VAE
- Caractéristiques de la prestation
- La fonction accompagnement VAE dans l'organisme
- Compétences, formation et information des accompagnateurs

### Première partie : L'activité de l'organisme en accompagnement VAE

#### Ancienneté

Si près de la moitié des répondants signalent une ancienneté de 6 ans et plus dans l'activité d'accompagnement, pour l'autre moitié on relève des arrivées progressives. Les nouveaux prestataires sont même un peu plus nombreux que les anciens.

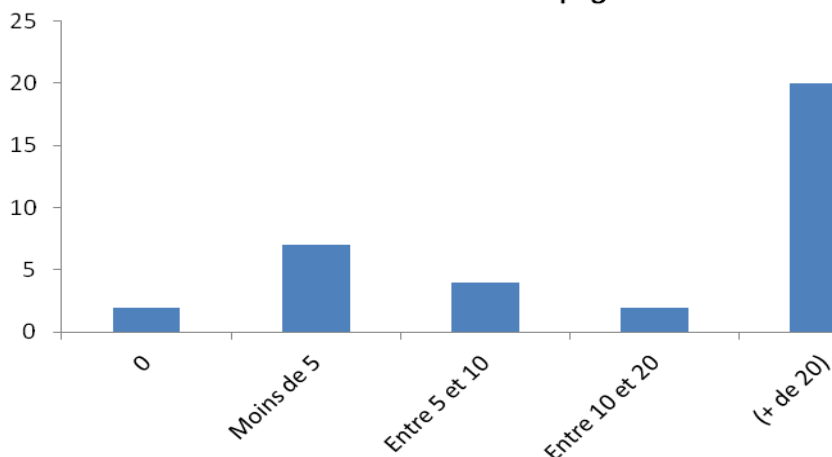
Ancienneté de l'organisme dans la prestation



#### Volume

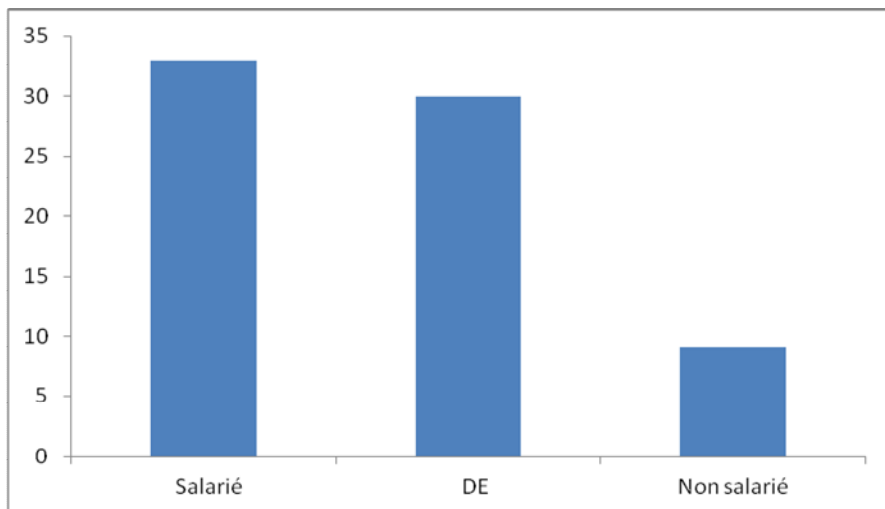
Plus de la moitié des répondants affichent un volume d'accompagnement supérieur à 20 candidats sur l'année 2010. Une moindre part de prestataires (15/37) signalent une activité plus réduite, voire très réduite (moins de 5 candidats par an pour 9 des prestataires répondants).

Nombre de candidats accompagnés en 2010



### Catégories de publics

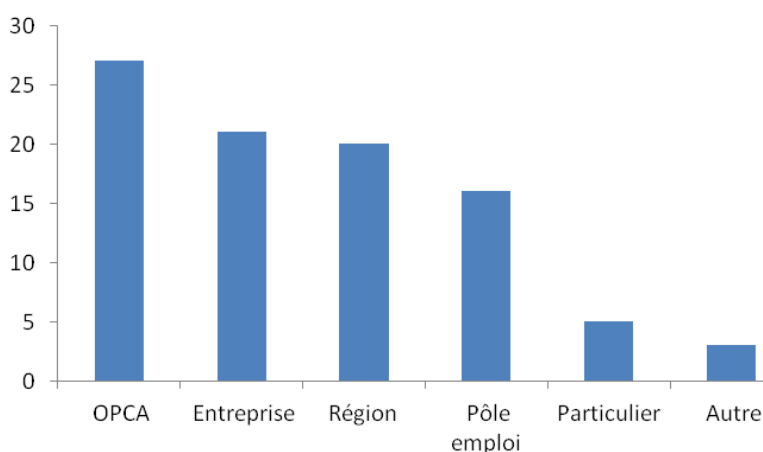
La plupart des organismes répondants accompagnent des salariés et des demandeurs d'emploi (respectivement 33 et 30). Ils sont peu nombreux (9 sur 37) à accueillir ceux qui ne relèvent ni de l'un ni de l'autre statut : indépendant, chef d'entreprise, bénévole, particulier. Peut-être ces dernières situations sont elles moins nettement identifiées...



### Financement

Les organismes accompagnent des candidats aux statuts différents, ils déclarent logiquement une diversité de clients : OPCA et entreprise se partagent le premier rang (21 et 27 réponses) ; Pôle emploi suit de près la Région (16 et 20 réponses). A noter que 5 prestataires signalent un financement par les particuliers eux-mêmes.

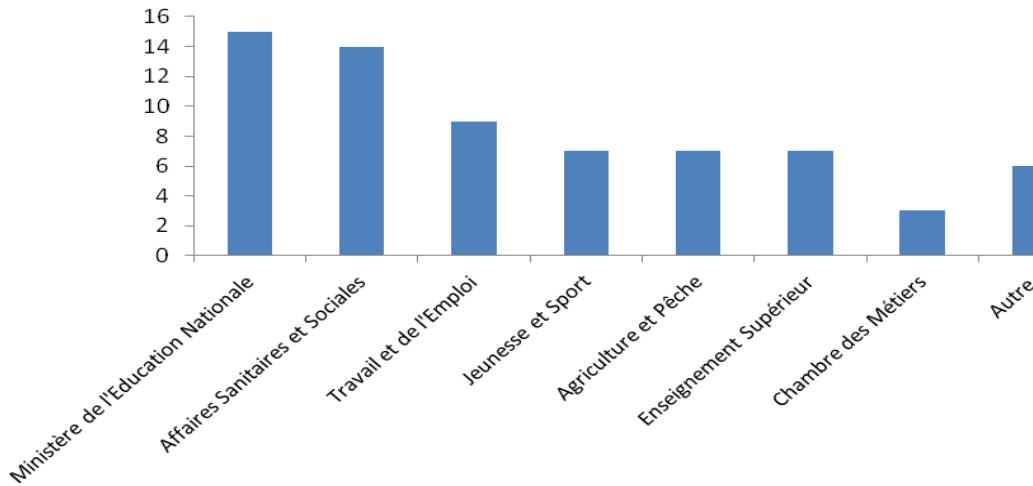
#### Origine du financement



### Certificateurs

Pour la plupart des organismes répondants (23 sur 36), l'activité d'accompagnement vise un seul certificateur. Une dizaine d'entre eux déclarent un champ d'intervention de 3 certificateurs. Sans surprise, l'Education Nationale et les Affaires sanitaires et sociales recueillent le maximum de réponses (15 et 14).

### Les prestations d'accompagnement sont réalisées pour des certifications délivrées par



## Deuxième partie : Caractéristiques de la Prestation

Les questions à choix multiples ont entraîné des réponses quasi unanimes pour la quasi-totalité des items.

### Contenu de la prestation

Pour la quasi-totalité des répondants (de 29 à 31), tous les items proposés sont mis en œuvre. Ils sont moins nombreux (25) à déclarer un suivi post-jury.

Au cours de la prestation, qu'est-ce qui est mis en œuvre avec et pour le(s) candidat(s) ?	
Préparation du passage au jury	32
Présentation des attendus de la certification	31
Identification des éléments significatifs par rapport au référentiel	31
Examen de l'expérience	31
Assistance à la description écrite des activités	31
Retour sur le parcours	29
Post-jury	25
Autre	22

### Modalité

L'entretien de face à face est la modalité clé de l'accompagnement, signalé par la quasi totalité des prestataires répondants (32).

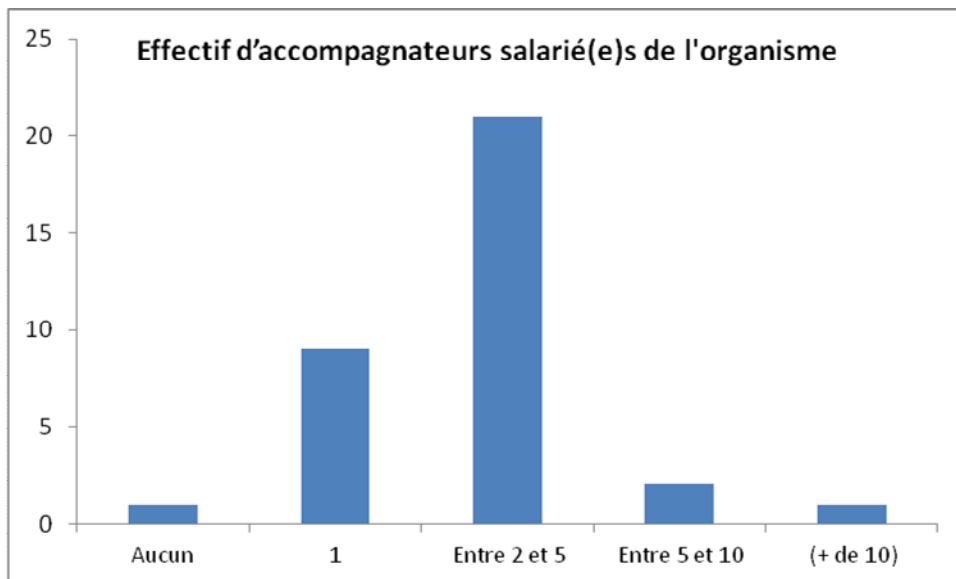
Ils sont moins nombreux à proposer du travail collectif (16) ou en autonomie sur des ressources documentaires (15) ou un poste informatique (18).

Le suivi à distance est largement assuré par téléphone (29) et plus encore par mail (34) mais seul 1 organisme propose un contact par web conférence.

## Troisième partie : La fonction accompagnement VAE dans l'organisme

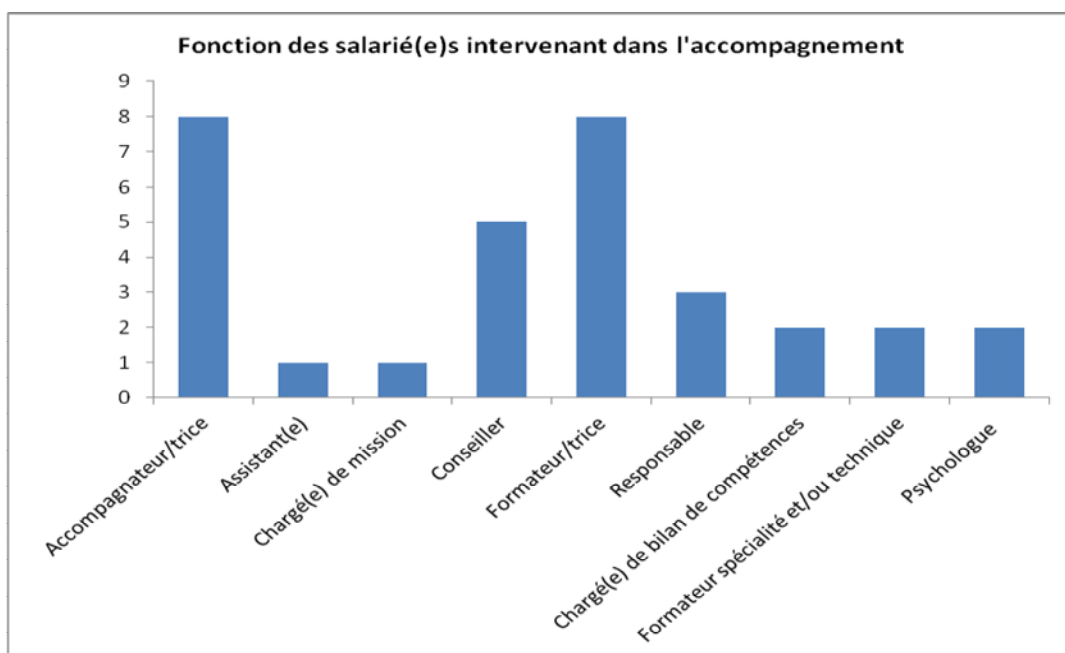
### Effectif d'accompagnateurs

La plupart des répondants annoncent entre 1 et 5 salariés dédiés à l'accompagnement VAE, de 2 à 5 pour 21 d'entre eux.



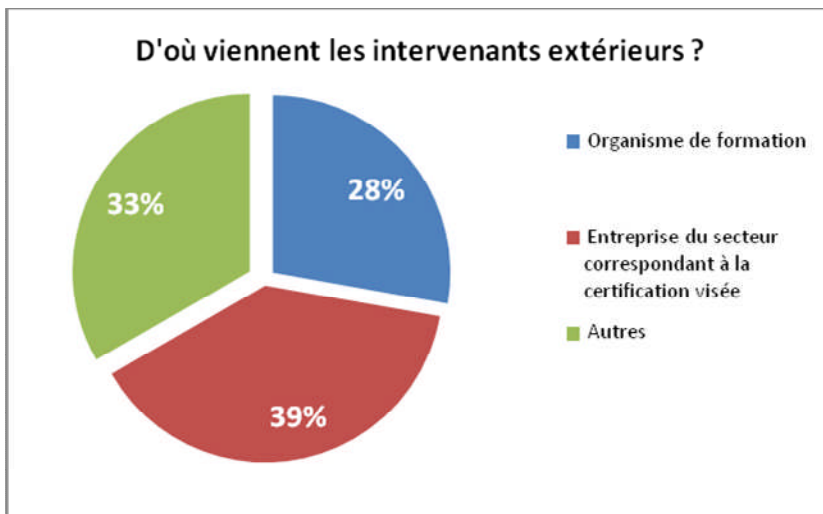
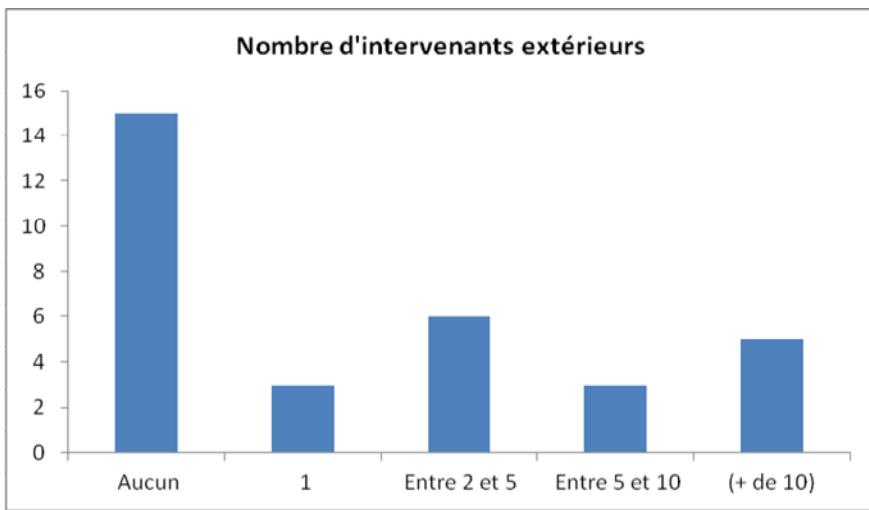
### Fonction principale des accompagnateurs

Les fonctions les plus représentées sont à part égale accompagnateur et formateur. L'accompagnement est aussi assuré par des conseillers, des chargés de bilan, chargés de mission, des responsables de formation, formateurs techniques.



### Intervenants extérieurs

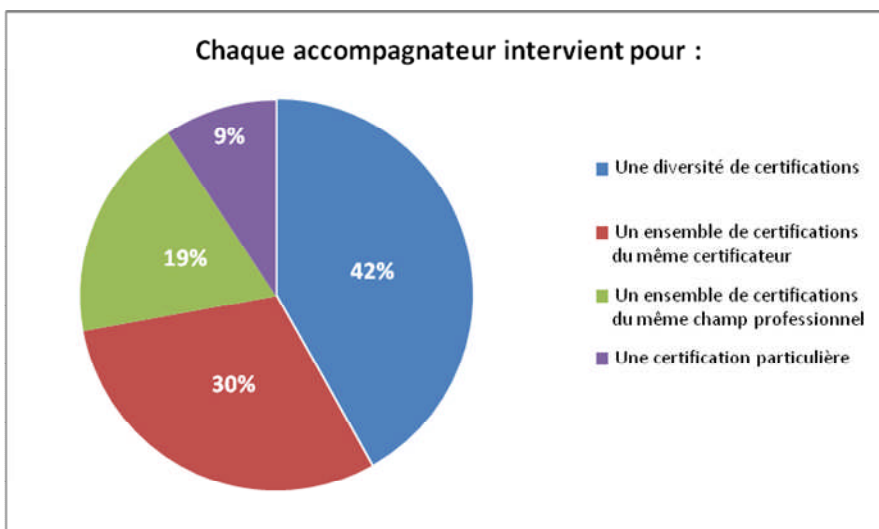
Près de la moitié des répondants ne font appel à aucun intervenant extérieur. 6 en mobilisent entre 2 et 5, 5 en mobilisent plus de 10. Ces intervenants viennent d'entreprises du secteur correspondant à la certification visée ou bien de la formation. D'autres sont identifiés comme : *lycée professionnel, Direccte, expert de la certification, Education nationale*. Ces experts extérieurs à l'organisme font alors le lien entre la prestation d'accompagnement et le certificateur.



## Quatrième partie : Compétences, formation et information des accompagnateurs

### Polyvalence des accompagnateurs

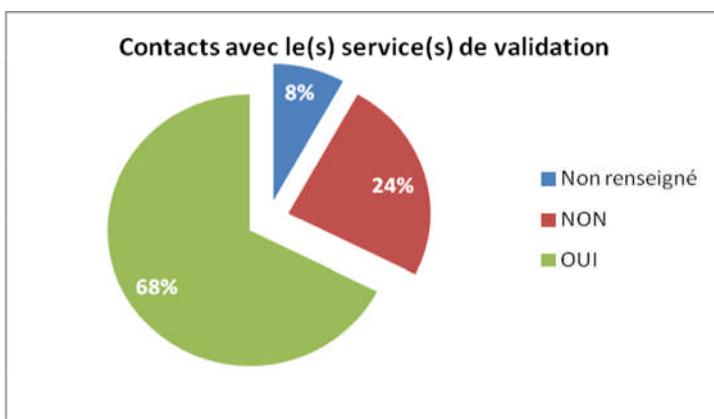
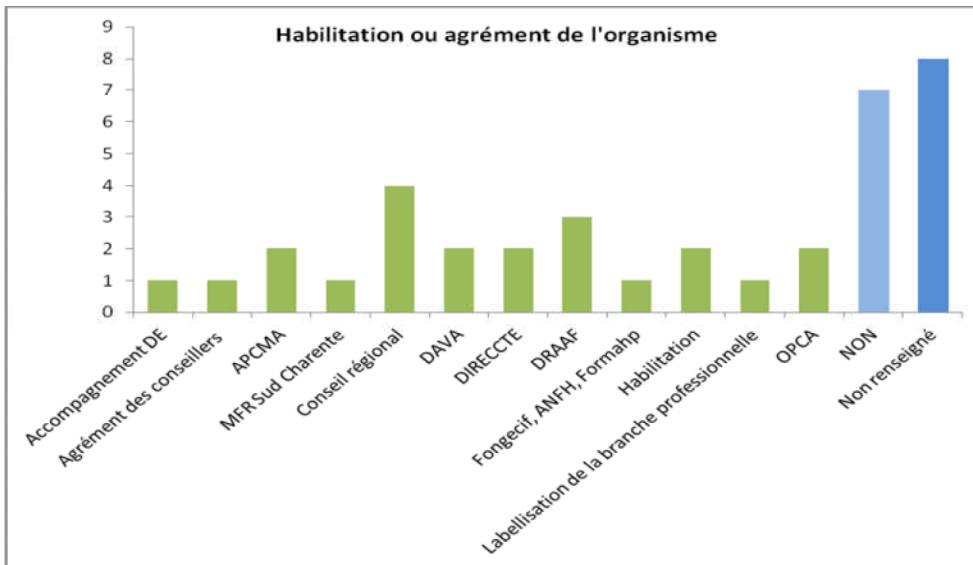
Les accompagnateurs interviennent presque toujours pour plusieurs certifications : cette diversité est toutefois cadrée par un même certificateur ou par un champ professionnel. Une très petite minorité de prestataires (4/37) assurent l'accompagnement pour une certification particulière.



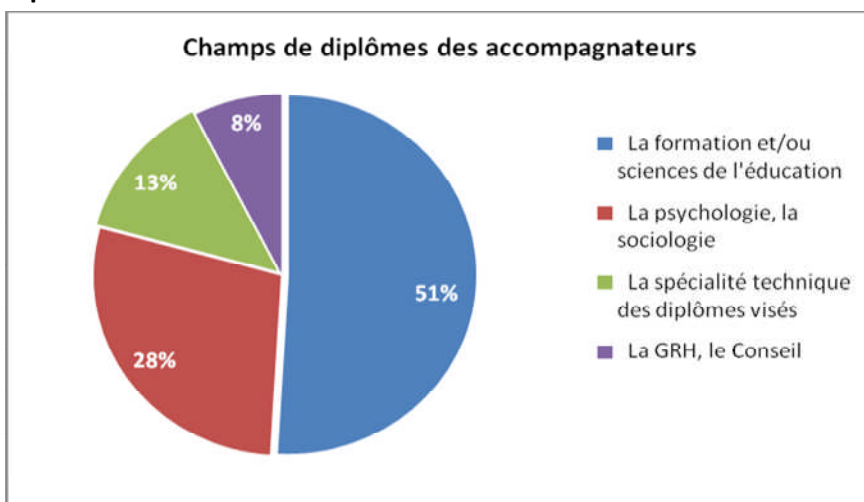
## Habilitation, agrément, service de validation

A la question « Votre organisme a-t-il reçu une habilitation ou un agrément pour l'accompagnement VAE ? », 7 organismes répondent non, 8 ont répondu oui sans apporter de précision, et 22 signalent une diversité de références, le plus souvent des financeurs, parfois des certificateurs.

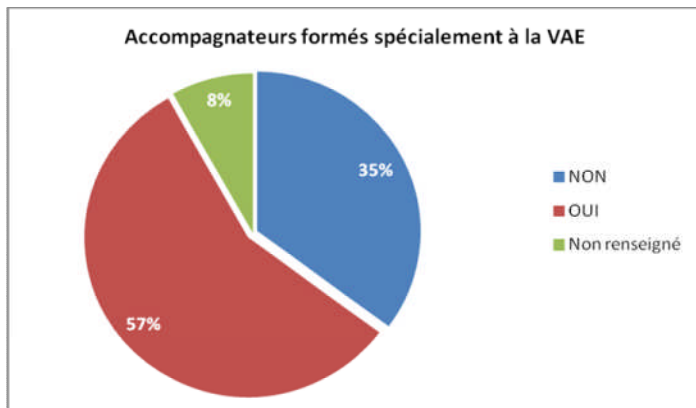
Cependant, une majorité de répondants déclarent être en contact avec le(s) service(s) de validation pour les certifications visées.



## Diplômes et Formation VAE

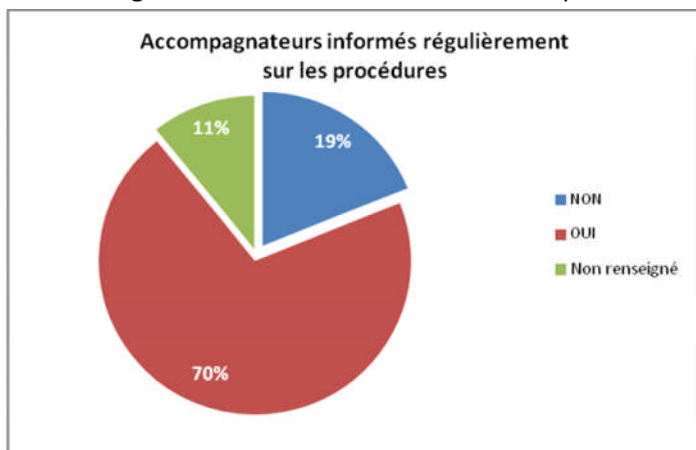


Près de la moitié des répondants ne signalent aucune formation spécifique à la VAE pour leurs accompagnateurs. Pour 57%, les accompagnateurs ont bénéficié d'une préparation, les précisions qu'ils apportent sont très variées : module du CAFOC, module SAFRAN, formation à l'accompagnement du réseau MFR avec André Chauvet, entretien d'explicitation, formation méthodologique à l'accompagnement au CNAM, certains citent simplement un certificateur (DRAAF, J&S, APCMA) ou signalent une formation interne, des échanges de pratiques, les conseillers PRC...



### Informations sur les procédures

Les proportions sont plus favorables pour l'information puisque 70% se disent informés régulièrement ; les vecteurs d'information annoncés sont très variables et parfois identiques à la question formation, avec les réseaux régionaux des certificateurs en bonne part :



Réseau MFR, réseau educagri, AGEVIF, APCMA, DAVA SAEC, DRAAF, J&S, DIRECCTE

Fiche Centre Inffo, bulletin CARIF, internet,

Conseillers PRC, supervision de pôle, réunions internes, réunion régionale de co-pilotage

Les valeurs présentées sont à rapporter à 37, nombre de questionnaires complétés.  
Les chiffres correspondent à l'activité de l'année 2010